

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MERCREDI 29 JANVIER 2020** A 18H00

Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville

Étaient présents:

M. Laurent JACQUES, Maire

Mme Nathalie VASSEUR, M. Philippe VERMEERSCH, Mme Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON, M. Jean-Jacques LOUVEL, Mme Florence CAILLEUX, M. Philippe POUSSIER, Mme Christine LAVACRY, M. Rachid CHELBI, Adjoints,

M. Jean VENEL, Mme Chantal MOREL, MM. Jean-Luc VINCENT, Jean-François CORDESSE, Fabien LESPAGNOL, arrivé à 18h21, Conseillers délégués,

M. Michel BILON, Mmes Roselyne ROUSSEL, Anne-Marie TRÉPÉ, Sylvie HÉLOIR, Véronique FLANDRE,

M. Christophe DUCHAUSSOY, Conseillers municipaux.

Absents excusés donnant procuration:

M. Marc LAVOINE qui a donné procuration à Mme Nathalie VASSEUR.

M. Fabien LESPAGNOL qui a donné procuration à Mme Christine LAVACRY, jusqu'à son arrivée à 18h21, Mme Liseline DAILLY-LAVOINE qui a donné procuration à M. Laurent JACQUES,

M. Joël BRIOIS qui a donné procuration à M. Philippe VERMEERSCH,

Etaient absents excusés:

M. Laurent BRÉDILLET, Mme Valérie BRÉDILLET.

Etaient absents:

M. Yann-Gaël DUPUY, Mme Rose-Marie GRIEL, M. Emmanuel BYHET, M. Emeric GRIEL.

Mme Florence CAILLEUX a été nommée Secrétaire de Séance.

I] DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 JANVIER 2016 Acté

III ARRÉTÉS MUNICIPAUX PRIS PAR LE MAIRE Acté

II] DÉLIBÉRATIONS

1. - COMMANDE PUBLIQUE

1.1 MARCHÉS PUBLICS

TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES BAIES ET RESTAURATION DE LA BAIE 6 – AVENANT 1 – LOT 1 - LANFRY

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant et tout document associé.

Nombre de suffrages: 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre: 0 Abstention: 0

TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES BAIES ET RESTAURATION DE LA BAIE 6 - AVENANT 1 - LOT 2 - VITRAUX D'ART FORFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant et tout document associé.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean VENEL et après avoir délibéré,

Nombre de suffrages:

23

Nombre de voix pour :

23

Nombre de voix contre:

Abstention:

REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC QUAI SADI CARNOT -AVENANT 2 - LOT 3 - PJP DUMONT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant et tout document associé.

Nombre de suffrages:

23

Nombre de voix pour :

23

Nombre de voix contre:

Abstention:

0

2. – URBANISME

2.1- ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS

AVIS SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE LA BASSE VALLÉE DE LA BRESLE SUR LES COMMUNES D'EU, LE TRÉPORT ET MERS-LES-BAINS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ÉMET un avis favorable sur les modifications apportées au plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la basse vallée de la Bresle.

Nombre de suffrages :

23

Nombre de voix pour :

23

Nombre de voix contre:

0

Abstention:

4. FONCTION PUBLIOUE

AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNELS 4.4

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION 2020 - DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR DE L'ENOUÊTE DE RECENSEMENT RECRUTEMENT ET RÉMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DÉSIGNE** Mme Violette ZEDDE, comme coordonnateur de l'enquête de recensement ;
- PREND ACTE que M. Rachid CHELBI, en sa qualité d'adjoint au maire, suit les opérations de recensement:
- PREND ACTE que la dotation forfaitaire de recensement (DFR) allouée par l'Etat pour l'année 2020 est fixée à 10 827 euros :
- FIXE le nombre minimum d'agents recenseurs à 14 compte tenu du nombre de districts établi à 20 par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques);
- DÉCIDE de l'application du barème suivant pour la rémunération des agents recenseurs recrutés dans ce cadre:

Bulletin individuel :	1,50 €
Feuille de logement :	0,85€
Dossier d'adresse collective :	0,85€
Séance de formation(1):	30,00€
Prime pour objectifs atteints ⁽²⁾ :	P150,00 €

- PREND ACTE que la présente délibération abroge la délibération n° 2019/113 en date du 29 octobre 2019.
- (1) La rémunération des séances de formation sera effective si les agents recenseurs recrutés mènent les opérations de collecte jusqu'à leur terme.
- (2) La prime sera allouée dès lors que les objectifs auront été atteints comme suit :

33% de logements recensés à la fin de la 1re semaine, 66% de logements recensés à la fin de la 2e semaine, 99% de logements recensés à la fin de la 3e semaine,

1% de contrôle sur la 4e semaine.

Nombre de suffrages: 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre: 0 Abstention:

5. - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.7 INTERCOMMUNALITÉ

RÉSEAU ADOPTION CHARTE DES COLLECTIONS DU DES BIBLIOTHÈQUES DE LA CCVS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de l'annexion de la Charte des collections à la charte du réseau des bibliothèques.

Nombre de suffrages: 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre: 0 Abstention: 0

7. FINANCES LOCALES

7.1 DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - VILLE DU TRÉPORT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

• APPROUVE le compte administratif 2019 du budget VILLE DU TRÉPORT.

Nombre de suffrages : 21
Nombre de voix pour : 21
Nombre de voix contre : 0
Abstention : 0

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – CAMPING MUNICIPAL LES BOUCANIERS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif 2019, du budget CAMPING MUNICIPAL LES BOUCANIERS.

Nombre de suffrages : 21
Nombre de voix pour : 21
Nombre de voix contre : 0
Abstention : 0

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - PARCS DE STATIONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif 2019, du budget PARCS DE STATIONNEMENT.

Nombre de suffrages : 21
Nombre de voix pour : 21
Nombre de voix contre : 0
Abstention : 0

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – LE MONT-HUON

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

o APPROUVE le compte administratif 2019, du budget LE MONT HUON

Nombre de suffrages : 21
Nombre de voix pour : 21
Nombre de voix contre : 0
Abstention : 0

COMPTE DE GESTION 2019 - VILLE DU TRÉPORT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

23

23

o **DÉCLARE** que le Compte de Gestion, dressé pour l'Exercice 2019 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages : Nombre de voix pour : Nombre de voix contre : o Abstention : o

COMPTE DE GESTION 2019 - CAMPING MUNICIPAL LES BOUCANIERS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

o **DÉCLARE** que le Compte de Gestion, dressé pour l'Exercice 2019 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

COMPTE DE GESTION 2019 – PARCS DE STATIONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

 DÉCLARE que le Compte de Gestion, dressé pour l'Exercice 2019 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

COMPTE DE GESTION 2019 – LE MONT-HUON

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

o **DÉCLARE** que le Compte de Gestion, dressé pour l'Exercice 2019 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019 - VILLE DU TRÉPORT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

o AFFECTE les résultats de l'Exercice 2019 de la façon suivante, sur le budget principal de la VILLE :

✓ Excédent de fonctionnement capitalisé
 ✓ Excédent de fonctionnement reporté
 ✓ Déficit d'investissement reporté
 Incomparation
 Incomparation

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019 - CAMPING MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- AFFECTE les résultats de l'Exercice 2019 de la façon suivante :
- ✓ Excédent de fonctionnement capitalisé 1068 : 83 219.60€

✓ Excédent de fonctionnement reporté
 ✓ Excédent d'investissement reporté
 Roo1:
 26 975.58€

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

AFFECTATIONS DES RÉSULTATS 2019 – PARCS DE STATIONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

o **AFFECTE** les résultats de l'Exercice 2019 de la façon suivante :

✓ Excédent de fonctionnement reporté: Roo2
✓ Excédent d'investissement reporté: Roo1
74 435.39€
20 179.52€

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

AFFECTATIONS DES RÉSULTATS 2019 – LOTISSEMENT LE MONT HUON

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

o **AFFECTE** les résultats de l'Exercice 2019 de la façon suivante :

\checkmark	Excédent de fonctionnement reporté	Roo2	121 520.74€
\checkmark	Excédent d'investissement capitalisé	1068	27 214.89€
\checkmark	Déficit d'investissement reporté	D001	27 214.89€

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DÉBAT des orientations et informations budgétaires figurant dans le rapport communiqué à cet effet ;
- o APPROUVE les orientations budgétaires ;
- TRANSMET la présente délibération au Préfet de Seine-Maritime ainsi qu'au Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, que le rapport, dans les conditions réglementaires, sera mis à disposition du public sur le site Internet de la commune du Tréport et consultable en mairie.

Nombre de suffrages: 23 Nombre de voix pour: 23 Nombre de voix contre: 0 Abstention: 0

7.10 DIVERS

FIXATION DU TARIF DES PHOTOCOPIES PAPIER ET DES SUPPORTS ÉLECTRONIQUES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- o FIXE à compter du 1er février 2020, les tarifs des photocopies papier comme suit :
 - > Reproduction de documents de l'administration :

Page A4 en noir et blanc
 o.18 € par page

Fourniture d'un cédérom
 2.75 € le support électronique

> Reproduction de documents personnels :

Page A4 en noir et blanc
 Page A4 en couleurs
 Page A3 en noir et blanc
 Page A3 en couleurs
 Page A3 en couleurs
 O.20 € par page
 O.40 € par page
 O.60 € par page

o PREND ACTE qu'à compter du 1^{er} février 2020, les dispositions de la délibération n° 2018/159 en date du 20 décembre 2018 sont abrogées et remplacées par les dispositions de la présente délibération.

Nombre de suffrages: 23 Nombre de voix pour: 23 Nombre de voix contre: 0 Abstention: 0

8. DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

8.3 – VOIRIE

CONTESTATION DES FORFAITS DE POST-STATIONNEMENT PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DES RECOURS ADMINISTRATIFS PRÉALABLES OBLIGATOIRES FORMULÉS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

 PREND ACTE du rapport annuel des recours administratifs préalables obligatoires formulés par les usagers ayant contesté un FPS au titre de l'année 2019.

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

DÉNOMINATION DE LA RUE MARIE CURIE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉNOMME cette rue, la rue Marie CURIE.

Marie CURIE, née Maria Salomea Sklodowska est née le 7 novembre 1867, à Varsovie, décédée le 4 juillet 1934 au sanatorium de Sancellemoz situé à Passy en Haute-Savoie.

C'est une physicienne et chimiste polonaise, naturalisée française.

Scientifique d'exception, elle est la première femme à avoir reçu le prix Nobel et à ce jour, la seule femme à en avoir reçu deux. Elle reste la seule personne à avoir été récompensée dans deux domaines scientifiques distincts. Elle est également la première femme lauréate en 1903, de la médaille Davy pour ses travaux sur le radium. Une partie de ses cahiers d'expériences sont conservés à la Bibliothèque nationale de France et ont été numérisés.

Au cours de la Grande Guerre, Marie CURIE s'implique beaucoup pour que la radiologie s'installe au front. Elle participe à la conception d'unités mobiles et met au point une vingtaine d'ambulances radiologiques surnommées les « petites Curies ».

De ce fait, Marie CURIE s'est rendue au Tréport lors de la 1ère guerre mondiale.

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

8.4-AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE SEINE-MARITIME 2020-2025 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

• ÉMET un avis favorable au projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage de Seine Maritime 2020-2026, en espérant l'aboutissement prochain d'un accord entre les 2 intercommunalités pour l'aire de grand passage.

Nombre de suffrages : 23 Nombre de voix pour : 23 Nombre de voix contre : 0 Abstention : 0

La séance est levée à 19h50.

Laurent JACQUES.

Le Maire,

Compte-rendu affiché et publié le 0 4 FEV. 2020